



Dommmage physique lors d'une exploration medicale

Par **guitare1836**, le **10/08/2011** à **12:22**

Bonjour,

suite à une coloscopie, mon epouse à une perforation de l'intestin,puis-je entamer une procedure d'indemnisation ?

merci d'avance pour votre réponse.

sincères salutations.

guitare1836.